

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2572 Société : RATI

Actif  Pensionné(e)  Autre : veuve

Nom & Prénom : FOUAD HAMDI BOUDABRID

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0674456542 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : MOUKHWIFI NASSIR Age: 1459

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

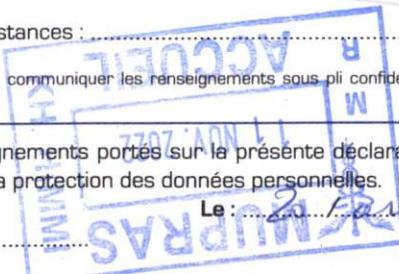
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

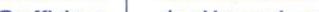
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 21/01/22

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/04/22				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Ministère de la Santé  
C.H.U Ibn Rochd - Casablanca

Quittance  
Hôpital Ibn Rochd  
0154751

Formation : Najah Bawabat  
Reçu de M : Salah  
La somme de :

NATURE DE LA RECETTE	SOMME
Crédit	100.00
Total	100.00

Signature du  
Régisseur et Cache

Ministère de la Santé  
C.H.U Ibn Rochd - Casablanca

Formation : *Wajah manusia 01*  
Reçu de M : *Alim G. Majeed*  
La somme de :

NATURE DE LA RECETTE	SOMME
116 - 131 = 25	25
Total	25

## Quittance Hôpital Ibn Rochd

0156913

Signature du  
Régisseur et Cachet

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# LABORATOIRE CENTRAL D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Centre Hospitalier et Universitaire Ibn Rochd - Casablanca

Téléphone : 05 22 48 20 20 poste 242

[anatomie.pathologique@chucasa.ma](mailto:anatomie.pathologique@chucasa.ma)

Pr. M. Karkouri (*Chef-de-service*)

Pr. F. Marnissi

Pr. N. Bennani Guebessi

Pr. S. Benayad

Dr. M. Regragui

Dr. A. Mazti

**Nom du patient : Mme BOUKHRIF NAJAT**

Age : 60 ans Sexe : F

Médecin - traitant : Dr.

**Examen N° : F22041635**

Date de réception : 27/04/2022

Service : CENTRE DE  
CONSULTATION (P28)

## ORGANE :

PEAU

PEAU

## Renseignements cliniques :

Elle présente depuis 3 mois un recul de la lisière frontale avec raréfaction des cheveux au niveau du vertex et aspect de cheveu solitaire + chute de sourcils.

Alopécie frontale fibrosante ? lichen pilaire ?

## EXAMEN HISTOPATHOLOGIQUE

L'examen histologique concerne un fragment biopsique du cuir chevelu mesurant 3x3 mm. L'épiderme est normoacanthosique hyperorthokératosique. Le derme est le siège d'une fibrose avec un infiltrat inflammatoire minime lymphohistioctaire en périvasculaire avec des petits nodules lymphocytaires sur le trajet de follicules.

On note la présence d'une atrophie folliculaire avec incontinence pigmentaire.

L'hypoderme est sans particularité microscopique.

## CONCLUSION:

Alopécie cicatricielle compatible avec une alopécie frontale fibrosante.

A corréler à l'aspect clinique.

## Compte-rendu signé électroniquement par :

**Dr. Farida MARNISSI**

**Dr. Houda CHAOUKI**



IBN ROCHD  
Casablanca  
ابن رشد  
الدار البيضاء

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd  
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca



Hôpital sans Tabac  
Fumer Tue

OK le 27/04/2022



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد  
مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء

مستشفى بدون تدخين  
التدخين يقتل

Prénoms et Nom du Malade :

Service :

Date : 20-04-22  
Boukhrif Nafat  
N° d'Admission :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES	RESULTAT D'EXAMEN
<p>Bipne au honneur</p> <p>Signature: J. K. G.</p>	

Le Médecin Traitant

Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd  
Casablanca

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30

Fax : 05 22 29 94 83